

Charte de Partenariat pour la Programmation et la Réalisation du Plan de Professionnalisation et de Formation Continue des Acteurs du Tourisme en Normandie



1 - Exposé des motifs

Les organisations touristiques de Normandie signataires de la présente charte de partenariat se sont réunies pour élaborer leur plan de formation continue pour la période 2007-2013 comprenant, d'une part des formations communes et, d'autre part des formations spécifiques.

Réunies au sein d'un Comité de Pilotage, elles ont décidé de déléguer au Comité de Liaison InterConsulaire de Basse-Normandie (C.L.I.C.) la maîtrise d'ouvrage du plan de formation.

Le Comité de Pilotage a pour objet d'en assurer le suivi dans le cadre de la présente Charte de Partenariat.

Celle-ci précise les modalités de collaboration entre les signataires et fixe les conditions de réalisation du plan de formation continue permettant ainsi le développement et la mise en œuvre de la professionnalisation des acteurs du tourisme normand.

2 - Les partenaires du Plan de Formation Continue des Acteurs du Tourisme Normand

a) Le Comité de Pilotage

Il est composé des représentants de l'Etat et des Régions de Basse et Haute-Normandie et des structures et organismes suivants :

Membres professionnels

- Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein Air de Normandie
- Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de Normandie
- Fédération Régionale des Pays d'Accueil Touristiques de Normandie
- Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière de Basse-Normandie
- Branche CHR de Haute-Normandie représentée par l'UMIH, le Synhorcat et la CPIH
- Union Régionale des Gîtes de France de Basse-Normandie
- Union Régionale pour le Tourisme en Espace Rural de Haute Normandie
- Union Nationale des Associations de Tourisme de Normandie
- Fédération Régionale des Guides de Normandie
- Association de Développement de l'Activité des Sites Touristiques de Normandie
- Syndicat Régional des Agents de Voyage

Membres associés

- Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie
- Chambres Régionales de Commerce et d'Industrie de Basse et de Haute Normandie
- Chambres Régionales de Métiers de Basse et de Haute Normandie
- Comité Régional du Tourisme de Normandie
- Une représentation des Comités Départementaux du Tourisme

Le CLIC sera associé à toutes les réunions du Comité de Pilotage.

Pourra également être associé tout organisme, à l'échelon régional, ayant un objet similaire.

Le Comité de Pilotage désigne, en son sein, parmi les représentants des professionnels, un Président pour la durée d'exécution de cette charte de partenariat. Celui-ci convoque le Comité de Pilotage et diffuse les comptes-rendus des réunions.

Le Comité de Pilotage :

- définit les besoins en formation ;
- propose les orientations en fonction des évolutions du secteur du tourisme et de l'état de la mise en œuvre du plan de formation
- établit un programme annuel de stages avec un ordre de priorité et informe des modalités d'intervention des organismes financeurs ;
- propose les organismes de formation à consulter ;
- examine, chaque année, les bilans quantitatifs et qualitatifs relatifs au programme de formation.

b) Le C.L.I.C.

Le C.L.I.C. est une association Loi 1901, réunissant les Chambres Régionales d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie, et des Métiers de Basse-Normandie.

Dans le cadre du partenariat, le C.L.I.C. s'engage à :

- assurer la promotion et la communication du programme de formation ;
- effectuer les consultations auprès des organismes de formation et les choisit après consultation ;
- préparer et présenter les dossiers aux différents organismes financeurs ;
- collecter les fonds nécessaires au financement des actions ;
- assurer le suivi et la gestion du programme annuel de formations ;
- tenir informé le Comité de Pilotage de la mise en œuvre et de la réalisation du plan de formation ;
- soumettre au Comité de Pilotage les synthèses, bilans, comptes-rendus financiers.

Le C.L.I.C. met, au service de l'action, ses moyens, locaux, personnels nécessaires en fonction des financements obtenus. Il assure la gestion comptable du plan en conformité avec les missions qui lui sont confiées et identifie, dans son budget, le volet « Formation », objet de la présente Charte de Partenariat.

3 - Financement des Plans de Formation

Les actions décrites feront l'objet de participations financières :

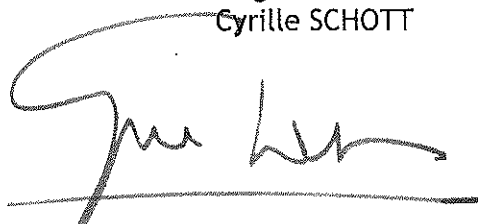
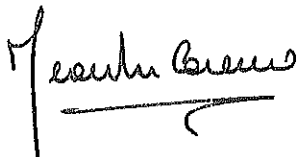
- de l'Etat, des Régions de Basse et de Haute Normandie et de l'Europe dans le cadre des subventions et dotations attribuées pour la mise en œuvre et le suivi du plan de formation ;
- des contributions définies au travers du financement des actions de formation par les organismes contributeurs.

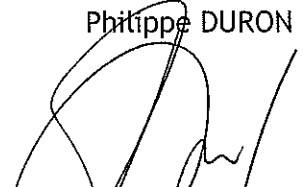
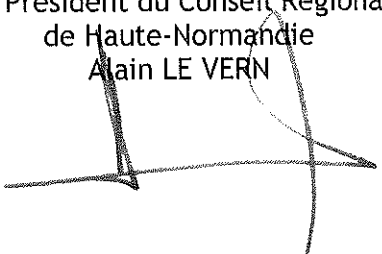
4 - Comité Financier

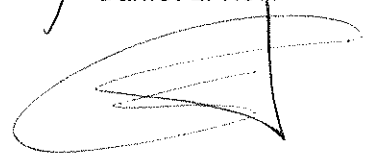
Un Comité Financier, composé des représentants du Comité de Pilotage, du C.L.I.C., de l'Etat (D.R.T. et D.R.T.E.F.P.) et des Régions de Basse et de Haute Normandie, peut être réuni en cas de nécessité, pour examiner les dispositions budgétaires relatives à la réalisation du plan de formation. Ces dispositions seront soumises, pour avis, au Comité de Pilotage.

5 - Durée et validité de la Charte de Partenariat


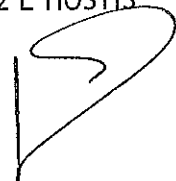
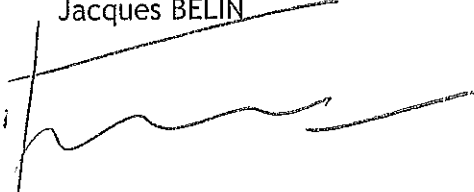


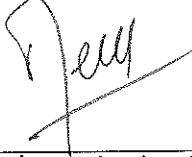
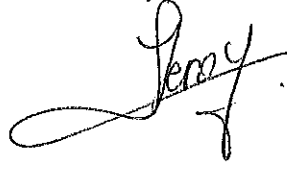
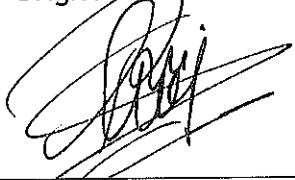
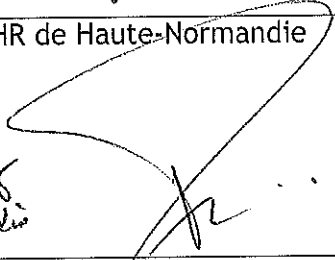
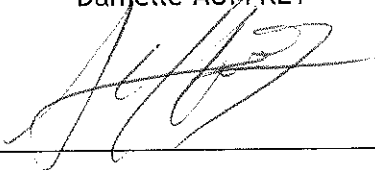
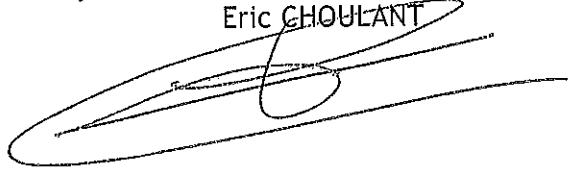
La Charte est établie pour la période 2007-2013. Elle pourra être modifiée par voie d'avenant et dénoncée par l'une ou l'autre des parties sur exposé des motifs avec un préavis de six mois. Un bilan intermédiaire sera établi et discuté au cours de la troisième année d'exécution du plan de formation.

<p>Le Préfet de Région de Basse-Normandie Cyrille SCHOTT</p> 	<p>Le Préfet de Région de Haute-Normandie Jean François CARENCO</p> 
--	---

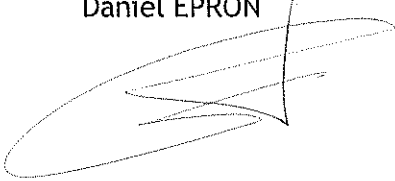
<p>Le Président du Conseil Régional de Basse-Normandie Philippe DURON</p> 	<p>Le Président du Conseil Régional de Haute-Normandie Alain LE VERN</p> 
--	--

<p>Le Président du C.L.I.C. Daniel EPRON</p> 
--

Les Présidents des organismes représentant les professionnels

<p>Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein Air de Normandie Joëlle ROHAUT RAIBAUT</p> 	<p>Association pour le Développement de l'Activité des Sites Touristiques de Normandie Denez L'HOSTIS</p> 
<p>Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de Normandie Jacques BELIN</p> 	<p>Fédération des Guides de Normandie Odile BUROT</p> 
<p>Fédération Régionale des Pays d'Accueil Touristiques de Normandie Michel THOURY</p> 	<p>Union Nationale des Associations de Tourisme de Normandie Yvon BONNET</p> 
<p>Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière de Basse-Normandie Françoise LEROY</p> 	<p>Union Régionale des Gîtes de France de Basse-Normandie Brigitte ETIENNE</p> 
<p>Branche CHR de Haute-Normandie</p>  <p>D'ARTIGNOULS UMH de Normandie</p>	<p>Union Régionale pour le Tourisme en Espace Rural de Haute-Normandie Danjelle AUFFRET</p> 
<p>Syndicat National des Agents de Voyage Eric CHOULANT</p> 	

Les Membres associés

<p>Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie Daniel EPRON</p> 	<p>Comité Régional du Tourisme de Normandie Bernard CAZENEUVE</p> 
<p>Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Basse-Normandie Georges CORNIER</p> 	<p>Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Haute-Normandie Christian HERAIL</p> 
<p>Chambre Régionale de Métiers de Basse-Normandie Jean Pierre CONRAUD</p> 	<p>Chambre Régionale de Métiers de Haute-Normandie Bruno LEFEBVRE</p> 
<p>Comités Départementaux du Tourisme Philippe HAMEL</p> 